

ration faite aujourd'hui par le premier ministre, je suis sûr que lui aussi se préoccupe de tout traitement injuste infligé à ces anciens combattants. Nous avons reçu l'assurance qu'une enquête aurait lieu et qu'un rapport supplémentaire serait fait à la Chambre dans un proche avenir.

MINISTÈRE DES POSTES—NÉGOCIATIONS CONCERNANT LA DISTRIBUTION CINQ JOURS PAR SEMAINE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question porte sur les difficultés du ministre des Postes dans l'application du régime de distribution cinq jours par semaine. On nous a dit que la question avait fait l'objet d'entretiens. Si les discussions ont eu lieu, on ne s'est pas compris. Au service des communications, quelqu'un n'a pas fait son travail.

Il est maintenant clair que les espoirs que nourrissait le ministre l'automne dernier ne se sont pas réalisés. Le programme de distribution cinq jours par semaine n'est pas accepté. Il sera appliqué différemment, et maintenant les citoyens des villes et ceux des campagnes forment deux catégories distinctes. Le programme devait couper les dépenses mais sans que personne ne perde son emploi. La question cause de l'inquiétude. Outre la portée du programme, le ministre a dû en changer la date d'entrée en vigueur. Nous apprenons maintenant que ce sera le 17 au lieu du 1^{er} février.

Pourtant, le malaise est grand. Les employés visés offrent manifestement de la résistance, surtout ceux qui sont affectés au service du tri. Il est difficile de comprendre pourquoi toutes ces difficultés n'ont pas été entièrement aplanies au cours des nombreuses semaines qui suivirent la déclaration.

Des indices et des signes avant-coureurs avaient, longtemps à l'avance, annoncé la dernière grève postale, qui devait désorganiser le pays. Le ministère ne montra aucune ment qu'il la voyait venir.

Bien qu'il soit agréable de voir grand pour l'avenir, de faire des châteaux en Espagne, de parler de l'avenir et de sonneries de téléphones, il est aussi prudent de s'arrêter à certains problèmes épineux de l'actualité. Le public veut savoir ce qui se passe. Les employés feront-ils la grève du zèle? Dans le *Citizen* d'Ottawa d'aujourd'hui, Roger Décarie, co-président du conseil et président de l'Union des postiers du Canada, aurait déclaré:

Il n'est pas question d'une grève du zèle ...

D'après le même article, le secrétaire-trésorier de l'organisme aurait dit que l'action exigée peut être considérée:

... comme une grève du zèle.

On dit plus loin dans le même article:

Ce qui a ajouté de l'huile sur le feu de la controverse, c'est un mémoire du ministère adressé aux maîtres de poste, leur enjoignant d'enlever des tableaux d'affichage des bureaux des exemplaires du bulletin expédié la semaine dernière par le Conseil.

L'affaire est extrêmement grave.

Le représentant à l'extérieur du Syndicat des facteurs du Canada, M. Don J. Mowat, aurait déclaré, suivant le même article:

Présentement nos hommes font une guerre à outrance au ministère des Postes.

La situation est très grave. Voici ce que le *Globe and Mail* de ce matin affirmait:

On ne prévoit pas que l'initiative nuise à la distribution du courrier, mais il se peut que les employés des postes travaillent plus de 40 heures par semaine et, partant, réclament des primes de surtemps.

On craint que la semaine de cinq jours pour la distribution du courrier ne permette pas de réaliser les économies prévues. Je dis au ministre ou à son représentant, avant qu'il ne soit trop tard, qu'il y a lieu de faire comprendre aux deux parties en cause dans cette controverse que le public n'est pas d'humeur à supporter des retards, des bouleversements ou la désorganisation du service postal. Le ministère des Postes augmente constamment les taxes postales. Nous avons eu la majoration du tarif des timbres-poste, des mandats de poste, des envois de journaux et maintenant on va augmenter le taux de location des cases postales. Apparemment les cases postales rapportent au ministère des Postes 2 millions et demi de dollars. Leurs frais d'administration et d'entretien seraient de 4 millions et demi, mais je ne puis voir comment on en est arrivé à un tel chiffre. On doit porter le coût des clés de 35 à 50c.

L'hon. M. Dinsdale: Voilà l'inflation libérale.

M. Macquarrie: Au milieu de tout cela, on entend de plus en plus le public se plaindre de ce que le coût a beau monter, la qualité des services baisse. Cela, on l'entend trop souvent pour être fier de notre ministère des Postes.

Je crois que ces faits devraient servir d'avertissement à qui de droit. Si le ministre doit faire marche arrière en ce qui concerne son projet de livraison postale de cinq jours, qu'il le fasse. Mais que le public ne soit pas une fois de plus victime du conflit entre le ministère des Postes et ses employés. Car le public en a plus qu'assez.